

Acknowledgments Remerciements

The support of the following persons in the process of publishing this *Yearbook* is acknowledged with much appreciation:

La contribution des personnes ci-après à la facilitation du processus de publication de cet Annuaire est fortement appréciée:

Dr. Robert Eno

Registrar, African Court on Human and Peoples' Rights
Greffier, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Mr. Nouhou Madani Diallo

Deputy Registrar, African Court on Human and Peoples' Rights
Greffier Adjoint, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Ms. Grace Wakio Kakai

Head of Legal Division, African Court on Human and Peoples' Rights
Chef de la Division Juridique, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Dr. Sègnonna Horace Adjolohoun

Principal Legal Officer, African Court on Human and Peoples' Rights
Juriste Principal en Chef, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Dr. Mwiza Jo Nkhata

Principal Legal Officer, African Court on Human and Peoples' Rights
Juriste Principal en Chef, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Ms. Lindiwe Khumalo

Acting Secretary, African Commission on Human and Peoples' Rights
Secrétaire intérimaire, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Ms. Anita Bagona

Legal Officer, African Commission on Human and Peoples' Rights
Juriste, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Ms. Estelle Nkounkou

Legal Officer, African Commission on Human and Peoples' Rights
Juriste, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Ms. Catherine Wanjiru Maina

Officer in Charge, Secretariat of the African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child
Responsable du Secrétariat, Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant

Mr. Ayalew Getachew Assefa

Senior Child Protection Officer, Secretariat of the African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child
Juriste Principal Chargé de Protection, Secrétariat, Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant

Mr. Philippe Sekone

Child Rights Officer, Secretariat of the African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child
Responsable des droits de l'enfant, Secrétariat, Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant

All the reviewers of submissions who generously assisted the editorial committee

Tous les relecteurs qui ont généreusement assisté le Comité éditorial

Ms. Lizette Hermann

Manager of the Pretoria University Law Press (PULP), for her immeasurable patience and professionalism in making the manuscript print-ready

Responsable de la Pretoria University Law Press (PULP), pour sa patience et son professionnalisme incommensurables dans la mise en forme et la préparation du manuscrit à l'impression

This fourth volume of the *African Human Rights Yearbook* comes at a time when humanity and particularly our continent is facing new health, economic and humanitarian challenges arising from the outbreak and persistence of the COVID-19 pandemic. Africa's human rights situation, which already gave cause for concern, has seriously deteriorated, thus shaking the progress made here and there, including the very foundations of our systems for protection and promotion of human and peoples' rights. This adverse reality that we have to deal with has, in many respects, weakened the momentum of the institutions working for the development and well-being of Africans and eroded the hopes of peoples in the protection of their rights and respect for their dignity.

In the midst of this bleak picture, this edition, like the previous ones, is intended to be a tool that contributes to the development of the African human rights system and provides relevant responses to the issues raised by the theme chosen by the African Union for this year 2020: 'Silencing the guns: creating conducive conditions for Africa's development.' This year, the *Yearbook* continues to be not only an effective form of communication on how the authors perceive and understand the African human rights system, but also on how we interpret our norms and give effect to rights in response to issues of current and future relevance.

The wealth of the contributions of academics, experts, civil society actors, etc., makes this edition a didactic tool to encourage and promote academic research on human rights issues, taking into account of course the distinctive features of the problems specific to the African context. Its ambition is not to merely praise a system, shed light on its merits or promote the image of human rights institutions, especially not at a time when what would normally have been a reason to live is fading away and when, at the risk of sinking, we must question the principles and accept the critical analysis which alone opens the way to the positive improvement of our entire human rights system.

I would also like to take this opportunity to pay tribute once again to the commitment of all the men and women of the continent who, since the first edition, have contributed in different ways to the sustainability of this publication initiated by the three African Union organs with a human rights mandate and making up the African human rights system. We continue to hope that it will serve to strengthen a culture of human rights, the rule of law and good governance on the continent and guarantee the harmonious development and well-being of its peoples.

Honourable Sylvain ORE

President of the African Court on Human and Peoples' Rights

Le quatrième volume de l'*Annuaire africain des droits de l'homme* que voici intervient au moment où l'humanité toute entière et particulièrement notre continent fait face à de nouveaux défis sanitaires, économiques et humanitaires nés de la survenance et de la persistance de la pandémie du COVID 19. La situation des droits de l'homme en Afrique qui était déjà préoccupante s'est gravement détériorée, remettant en cause les avancées enregistrées ici et là, voire les fondements même de nos systèmes de protection et de promotion des droits de l'homme et des peuples. Ce contexte délétère auquel nous devons faire face a, à bien des égards, fragilisé l'élan des institutions qui œuvrent pour l'épanouissement et le bien-être des africains et empoisonné les espérances des peuples dans la protection de leurs droits et dans le respect de leur dignité.

Au vu de ce tableau peu reluisant, le présent volume, tout comme les précédents, se veut être un outil qui apporte une contribution à l'évolution du système africain des droits de l'homme et des réponses pertinentes aux problématiques soulevées par la thématique retenue par l'Union africaine pour cette année 2020: «Faire taire les armes en Afrique: créer un environnement propice au développement». Cette année, l'*Annuaire* continue d'être non seulement une forme de communication efficace sur la façon dont les auteurs perçoivent et comprennent le système africain des droits de l'homme, il rend également compte de la manière dont nous interprétons nos normes et donnons effet aux droits de l'homme au regard des enjeux de l'heure et de leur pertinence dans l'avenir.

La richesse des contributions des universitaires, experts, acteurs de la société civile, etc., fait de cette publication l'outil didactique destiné à encourager et à promouvoir les recherches universitaires sur les questions des droits de l'homme en tenant compte évidemment des spécificités liées aux problématiques propres au contexte africain. Il n'a pas pour ambition de faire simplement l'apologie d'un système, de mettre en exergue ses mérites ou de promouvoir l'image des institutions des droits de l'homme, surtout pas à un moment où s'évanouie ce qui normalement aurait été une raison de vivre et où, sous peine de sombrer, il faut remettre en question les principes et accepter l'analyse critique qui seule ouvre la voie à l'amélioration positive de tout notre système des droits de l'homme.

Je saisi cette occasion pour saluer une fois encore l'engagement de tous ces hommes et femmes du continent qui, depuis la première édition, contribuent d'une manière ou d'une autre à la pérennisation de cette publication initiée par les trois organes africains ayant un mandat en matière de droit de l'homme et composant le système africain des droits de l'homme. Nous continuons d'espérer qu'il serve à affermir sur le continent la culture des droits de l'homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, gage du développement harmonieux et du bien-être des populations.

Honorable Sylvain ORE

Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples